

Image not found or type unknown



Cheque cadeau et societe en depot de bilan

Par **carinedebat**, le **12/09/2008** à **12:40**

Bonjour,
J'ai offert pour 250 € de chèque cadeau dans un SPA.
3 mois plus tard, la société est en dépôt de bilan, impossible donc de bénéficier de la prestation.
On me garanti qu'il y a un repreneur qui s'est engagé à reprendre les chèques cadeau mais on refuse de me le confirmer par écrit, on refuse aussi de me rembourser la valeur du chèque cadeau.
Ca fait 4 mois déjà que le SPA est fermé, que le site internet n'existe plus, que personne ne répond au téléphone.
Ai je un quelconque recours?
Merci par avance pour votre aide.